



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1764-11

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1764-11 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle n° 1764 afin de se conformer à la *Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entrave de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* et de mettre à jour diverses dispositions

a été adopté par le conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 2 décembre 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 4 décembre 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca